



CCMA du 09 mars 2022

Déclaration liminaire
CGT Enseignement privé
Normandie

Madame la Rectrice,
Mesdames, messieurs,

Je souhaite débiter cette déclaration en condamnant l'attitude de Vladimir POUTINE et l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. La guerre est toujours la pire des situations. In fine, elle profite d'ailleurs toujours aux plus riches. Nous avons une pensée solidaire pour le peuple ukrainien, pour nos collègues enseignant-es sur place, et également pour une partie du peuple russe qui tente de résister, malgré la répression dont elle est victime, à la politique impérialiste de son « président ». Toutes les initiatives coordonnées de solidarité et qui œuvrent pour la paix sont les bienvenues. Nos élèves parlent du sujet, et cela les inquiète. Nous devons, en tant qu'éducateurs et éducatrices, être très vigilant-es.

Cette situation va manifestement encore aggraver l'inflation en France. La hausse des prix est continue depuis plusieurs mois. Pas celle des salaires. Il s'agit de la première préoccupation de la majorité de nos collègues et notamment des plus précaires. La valeur du point d'indice n'a pas bougé depuis février 2017. Cela fait 5 ans et ce n'est plus tenable. Depuis 2017, cela représente plus de 6% de perte de pouvoir d'achat, soit en moyenne plus de 120 euros par mois. Une hausse des prix de près de 4% est prévue sur 2022. Ce seront encore 80 euros supplémentaires de perdus. Il faut réagir.

Bien sûr, le rectorat ne gère pas le montant de nos rémunérations. En revanche, la CGT vous fait une proposition concrète : instaurer au niveau académique une indemnité compensatoire de la hausse du prix des carburants. Cela nous paraît indispensable dans un premier temps pour tous les collègues contraints de prendre leur véhicule pour se rendre au travail. Il est également nécessaire d'augmenter le forfait indemnitaire pour les personnels qui recourent aux mobilités douces. Cela relève de l'action sociale du rectorat.

Autre sujet important dans la période : le mouvement de l'emploi et la dotation des établissements. Cette dotation est en baisse au niveau académique. Dans le 2nd degré, nous perdons 12 postes à temps plein, pour un solde d'élèves estimé de +142 à la rentrée prochaine. Où est la logique ? C'est une nouvelle fois une baisse de la qualité de la formation proposée aux élèves qui nous sont confiés qui se profile. Ce sont également des pertes de postes et des situations humaines difficiles qu'il va falloir gérer. Nous demandons aux services du rectorat la plus grande vigilance sur le mouvement de l'emploi et, en premier lieu, une intransigeance vis-à-vis des déclarations d'heures lors des remontées de TRM par les établissements. Toutes les heures vacantes ou susceptibles de l'être doivent être déclarées.

Question importante également, dans la droite ligne de plusieurs de nos interpellations précédentes. Le rectorat a-t-il prévu de donner au denier du culte ? Non, sans doute. Alors là aussi nous re-demandons une grande vigilance face aux dérives constatées tant dans les établissements (célébrations religieuses sur le temps de cours par exemple) qu'à l'Isfec (où le prosélytisme est manifeste), tout cela financé sur des fonds publics. Nous rappelons la position de la CGT : le respect du caractère propre ne peut empiéter ni sur la liberté de conscience des personnels, ni sur les moyens publics attribués pour la mission de service public dévolue aux établissements privés.

Enfin, je reviens sur la journée d'hier, le 8 mars, avec une pensée pour mes collègues femmes, qui à partir de 15h40 travaillent gratuitement, compte tenu d'une rémunération en moyenne 26% plus faible que les hommes. Et, même dans l'éducation nationale, malgré des grilles équivalentes. Les femmes évoluent moins vite dans leur carrière, bénéficient moins souvent des IMP ou d'autres indemnités et accèdent moins fréquemment aux postes à responsabilité, en établissement ou au rectorat. Alors il y a encore du boulot pour arriver à une réelle égalité entre les femmes et les hommes, y compris dans notre champ professionnel. A nous toutes et tous de lutter contre ces inégalités.

Merci pour votre attention.

Pour la CGT Enseignement privé
Serge VALLET
Élu CCMA